DEFENSELIB

Les costumes d’audience

La robe de l’avocat

L’avocat défend les intérêts de son client. Sa robe est noire et ample. Le rabat est la pièce blanche qui descend du col sur la poitrine. Sur l’épaule gauche, la bande d’étoffe porte le nom d’épitoge.

La robe du juge

À l’audience ordinaire du tribunal judiciaire, le juge porte généralement une robe noire à grandes manches. Les deux bandes de soie sur le devant se nomment les simarres. Un rabat blanc complète la tenue.

Pourquoi voit-on parfois du rouge ?

La tenue dépend de la juridiction et de l’occasion. En cour d’appel, certains magistrats portent une robe rouge lors des audiences solennelles. En cabinet, le juge peut recevoir les parties en tenue de ville.

Un repère lors de votre audience

La couleur de la robe ne suffit pas pour reconnaître chaque intervenant. Votre avocat présente et défend votre position. Le juge écoute les parties et rend sa décision.